

Peut-on parler de « football communautaire » en France ?

Igor Martinache

Université Paris-Nanterre, France

INTRODUCTION

Comme le dit un adage italien : « *traduttore, traditore* ». Significativement intraduisible sans perdre la paronomase, celui-ci est souvent rendu en français par « traduire c'est trahir » et il s'avère particulièrement pertinent pour quiconque entreprend d'étudier le football dans différentes sociétés, comme la brésilienne et la française – ce qui rappelle au passage qu'en matière de ballon rond comme en bien d'autres, mondialisation ne signifie pas standardisation (Giulianotti et Robertson 2004). Alors même que, selon le fameux précepte durkheimien, « la méthode comparative est la seule qui convienne à la sociologie » (Durkheim 1967 : 124), la ou le sociologue français sera bien en peine de traduire certaines expressions courantes pour évoquer la pratique du football au pays de Pelé et Garrincha, à commencer par celle, très usitée, de « *futebol comunitário* ». Cette catégorie ne correspond en effet ni au football amateur organisé dans un statut

associatif, ni au football informel d'esplanade (Tremoulinas 2007), mais à un phénomène original difficile à rendre dans les modalités d'organisation des pratiques footballistiques en France. Il serait quoiqu'il en soit particulièrement malvenu de qualifier ce dernier en français de « football communautaire », tant ce dernier adjectif est particulièrement connoté – négativement – dans l'Hexagone.

Cette méfiance à l'égard des communautés y remonte en réalité à la Révolution de 1789 et la conception particulière de l'intérêt général portée par cette dernière. Considérant les corporations sous l'Ancien régime comme participant de l'entretien des privilèges et des inégalités entre citoyens, l'Assemblée constituante adopte en 1791 le décret d'Allarde puis la loi Le Chapelier qui interdisent les corporations, autrement dit toute association professionnelle, de patrons comme de salariés au nom de la liberté d'entreprendre. Cela entrave notamment la formation des syndicats, qui ne seront légalisés qu'en 1884 avec la loi Waldeck-Rousseau. Plus fondamentalement, les Jacobins, majoritaires parmi les révolutionnaires de la Ière République ont imposé l'idée selon laquelle l'État était le garant de l'intérêt général et que ne devaient s'interposer aucun « corps intermédiaire » entre ce dernier et les citoyens, envisagés comme des individus autonomes et égaux. D'où la très forte centralisation du pouvoir étatique en comparaison aux autres pays européens, toute dévolution de prérogatives aux collectivités locales, régions en tête, étant longtemps perçue comme une résurgence de pouvoirs féodaux (Dulong 1978). Et le fait que le régime autoritaire de Vichy ait, comme d'autres régimes fascistes, accordé une place centrale

aux corporations et au terroir a très certainement contribué à ancrer dans les mentalités françaises la méfiance à l'égard de tout type de sous-groupe à l'intérieur de la nation française, qu'il s'appuie sur une base professionnelle ou géographique. En témoignent les accusations portées par certains contre Durkheim d'avoir préfiguré l'État corporatiste fasciste malgré des conceptions aux antipodes de ce dernier (Plouviez 2013).

Néanmoins, cette méfiance à l'égard des communautés, au sens de groupes fondés sur une solidarité mécanique (Durkheim 1893), s'est progressivement tournée vers les immigrants. Si la France a dès le début du XIXe siècle constitué une exception sur le continent européen en affichant un solde migratoire positif là où ses voisins voyaient au contraire leur population partir, le regroupement des immigrés y est jusqu'à aujourd'hui considéré comme un obstacle à leur pleine intégration à la société française, censée reposer sur une pleine et entière assimilation. En dépit du fait que le « creuset français » (Noiriel 1988) ait fonctionné à plein régime, chaque nouvelle génération d'immigrés est soupçonnée de ne pas vouloir ou pouvoir s'assimiler par les franges conservatrices, qui prennent ironiquement les anciens immigrés comme exemple en oubliant les violences également subies par ces derniers. Plus récemment encore, les attaques terroristes menées au nom de l'Islam radical à partir des années 1990 ont amené un nouveau glissement de l'étiquette « communautaire » ou « communautariste » pour désigner plus spécifiquement les personnes de confession musulmane qui constituent

autour d'un dixième de la population¹. Le « communautarisme » sert ainsi désormais à stigmatiser certaines franges des classes populaires minoritaires faisant l'objet d'une double-assignation « raciale » et religieuse sur la base de l'apparence physique ou du patronyme, et qui sont accusées de cultiver un entre-soi mettant en danger la communauté nationale, sans que l'entre-soi, choisi celui-ci, des classes supérieures, ne soit lui en revanche questionné (Mohammed et Talpin 2018). Le football n'échappe pas à ces logiques de l'exclusion, comme en témoignent les alertes médiatiques et politiques qui, depuis la vague d'attentats de 2015, érigent certains clubs en foyers de radicalisation islamiste (Sallée et Bréhon 2020).

Dans cette contribution, nous proposons de questionner ces représentations et plus fondamentalement l'opposition entre communautés et société qui les sous-tend, à partir de différents travaux socio-historiques portant sur la pratique du football, et qui tendent au contraire à montrer que ce sport, à l'instar d'autres pratiques culturelles ou professionnelles, a joué et continue de jouer un puissant rôle intégrateur sans pour autant nécessiter d'araser les différences.

COMMUNAUTÉ ET SOCIÉTÉ : UNE OPPOSITION EN QUESTION

La distinction entre communauté et société est aussi ancienne que problématique en sociologie, dans la mesure notamment où elle a

1 Estimation approximative car tout recensement à base « ethnique » ou religieuse est interdit en France.

du mal à se départir du sens commun. C'est d'abord Ferdinand Tönnies qui la formule dans son ouvrage éponyme en 1887 à partir d'une opposition établie par le psychologue Wilhelm Wundt entre une « volonté organique » et une « volonté réfléchie » (Tönnies 2010). La première renvoie aux actions guidées par la quête de plaisir, les habitudes, traditions – et sont ainsi tournées vers le passé –, tandis que la seconde se réfère aux actions résultant d'un raisonnement et motivées par la poursuite de l'intérêt personnel. Chacune détermine un type de lien social spécifique – dans le premier cas, fondé sur la famille, les affects, la religion et autres traditions, dans le second sur les contrats de tout type, transaction marchande, salariat, etc. – et dessinent ainsi deux modèles, respectivement la communauté et la société. Quelques années plus tard, Émile Durkheim s'en inspire fortement, non sans critiquer les accents passéistes de Tönnies, pour ébaucher sa fameuse distinction entre « solidarité mécanique », fondée sur la similitude, et « solidarité organique », sur la complémentarité; la seconde se substituant progressivement à la première à mesure que progresse la division du travail social (Durkheim 1893). Si Durkheim a le mérite d'introduire une dimension processuelle, son propos n'est cependant pas exempt d'un certain évolutionnisme normatif, qui traverse du reste toute son œuvre, animé qu'il est par la crainte d'une progression de l'anomie avec la solidarité organique. C'est finalement Max Weber qui en offre sans doute la vision la plus heuristique un quart de siècle plus tard dans son maître-ouvrage, *Économie et société*, à travers les concepts de *Vergemeinschaftung* et *Vergesellschaftung*, traduits en français par « communautisa-

tion » et « sociétisation » (Colliot-Thélène 2019). Non seulement celui-ci insiste-t-il ainsi davantage encore sur la dimension processuelle de ces phénomènes, mais il pointe que ceux-ci sont en fait intriqués dans la plupart des relations sociales, autrement dit qu'il y a de l'affect et du contrat, de la similitude et de la différence, dans la formation de tout collectif ou presque.

Cette focale, débarrassée en outre de tout évolutionnisme, nous semble finalement plus pertinente pour analyser les groupements sociaux de tous types, y compris dans le football, comme l'illustrent également les logiques supportéristes, où se mêlent des logiques d'appartenance locale et des projections électives, ainsi que l'incarne tout particulièrement le « supportérisme à distance » (Lestrelin 2011). C'est ce que nous allons tenter de montrer dans la suite de ce texte à partir de deux angles : en premier lieu celui auquel est le plus souvent associé la notion de communauté dans les représentations collectives en France de nos jours, celui de l'immigration et de l'intégration des personnes qui en sont « issues », comme il est coutume de dire. Nous aborderons néanmoins également celui qui venait davantage à l'esprit des sociologues comme de leurs contemporains au tournant du siècle dernier, à savoir la communauté villageoise.

FOOTBALL ET COMMUNAUTÉ(S) NATIONALE(S) : LE MIROIR DES BLEUS

Dans un article programmatique, appuyé principalement sur des récits autobiographiques de joueurs immigrés ou enfants d'immigrés, Stéphane Beaud et Gérard Noiriel ouvrent un certain nombre de

pistes pour étudier les relations entre football et immigration, plus complexes qu'il n'y paraît (Beaud et Noiriel 1990). Évoquant tout d'abord un recensement d'un grand quotidien sportif montrant que près d'un tiers des joueurs sélectionnés dans l'équipe de France de football masculine depuis sa création présentaient une origine étrangère ou extra-métropolitaine, ils montrent que le recrutement et les conditions d'entrée dans la carrière footballistique sont étroitement liés aux transformations de la classe ouvrière dans le pays et notamment aux différentes filières d'immigration mises en place selon les régions et les secteurs d'activité. S'interrogeant ensuite sur le rôle intégrateur du football, ils soulignent que la réponse dépend du sens que l'on accorde à l'« intégration des immigrés » : une assimilation sur le plan culturel ou une insertion dans les différentes sphères de la vie sociale (emploi, sociabilités locales, etc.) ? La réponse dépend également, selon les auteurs, de la population concernée : l'élite footballistique, les joueurs amateurs ou les spectateurs ? Si cet enjeu nécessitait alors -et encore aujourd'hui- de plus amples investigations, les récits étudiés révèlent la récurrence d'expériences de rejets à caractère raciste ou xénophobe qui ont en retour amené ces individus à revendiquer leurs origines étrangères, sans pour autant que cela s'oppose à leur intégration, tout au contraire selon les auteurs, notant que les manifestations patriotiques n'empêchaient pas non plus les supporters de s'identifier à des joueurs d'origine étrangère et à normaliser la diversité des patronymes dans le pays par exemple. Ces analyses vont ainsi dans le sens d'une combinaison complexe plutôt que d'une opposition entre les processus de *communautarisation* et

de *sociétisation* dans le cadre du football, qui semble culminer avec la victoire inédite de l'équipe de France lors de la Coupe du monde masculine de 1998 à domicile, battant en finale le Brésil de Ronaldo « Fenômeno » par trois buts à zéro. La société française porte alors aux nues son équipe « Black-Blancs-Beurs », surnom vantant ainsi explicitement la diversité des origines géographiques de ses joueurs au grand dam de l'extrême-droite, et semble ainsi enfin réconciliée avec son histoire de « creuset » (Noiriel 1988) multinational et multiculturel. Néanmoins, cet enthousiasme intégrateur s'avère de courte durée puisque moins de 4 ans plus tard, un candidat d'extrême-droite se qualifie pour la première fois au second tour de l'élection présidentielle, révélant ainsi que les fractures de la société française étaient loin de s'être refermées. Le football s'en fait lui aussi un révélateur lors de la Coupe du monde masculine de 2010 organisée en Afrique du Sud. Les « Bleus », ainsi que sont surnommés les joueurs de l'équipe de France, refusent en effet de sortir de leur bus pour aller s'entraîner, suite à la révélation dans la presse de supposés propos insultants proférés par un joueur à l'égard du sélectionneur dans le contexte pourtant fermé des vestiaires. Cette « grève » est alors fermement condamnée par de nombreux commentateurs autorisés dans les médias, qui n'hésitent alors pas à imputer alors ce qu'ils jugent comme un comportement de « délinquants » aux origines étrangères de certains. S'interrogeant sur les facteurs de cet événement, Stéphane Beaud pointe cependant les transformations dans le recrutement et les trajectoires des footballeurs professionnels, avec notamment une institutionnalisation précoce et une

internationalisation des carrières, à côté d'autres, comme la distanciation avec les journalistes sportifs, et souligne également les différences entre la socialisation des protagonistes de cette grève – jamais cadrée du reste comme un réel conflit du travail en dépit de cette dénomination –, avec celle vécue par leurs aînés des sélections antérieures, à commencer par les vainqueurs du Mondial de 1998, et qui renvoie tout particulièrement à la déstabilisation de la classe ouvrière, notamment d'origine immigrée, amenée par la fin des « Trente glorieuses » (Beaud 2011). Le sociologue pointe également dans le dernier chapitre un autre mode de stigmatisation des footballeurs d'élite d'origine étrangère dans les médias à la suite des décrets de la Fédération internationale de football association (FIFA) modifiant les règles de définition de la nationalité sportive en 2003 et 2008. Les nouvelles règles permettent en effet désormais aux joueurs dotés d'un double-nationalité d'opter pour l'une ou l'autre sélection sans limite d'âge mais de manière irréversible. Cela a amené un certain nombre de joueurs nés et ayant grandi en France d'opter pour l'équipe du pays de leurs parents, souvent sur le continent africain, ce qui n'a pas manqué d'être interprété par certains conservateurs comme un signe de non-intégration, voire de trahison nationale, quand bien même jouent en réalité avant tout des considérations sportives – saisir une chance de jouer dans une sélection nationale plus accessible que l'équipe de France –, mais aussi et peut-être surtout un sentiment de rejet dont profitent les « débaucheurs » de l'autre fédération.

On retrouve la même complexité des sentiments d'apparte-

nance du côté des supporters d'équipes nationales, accompagnée du même type de panique morale suivant laquelle il faudrait nécessairement choisir son camp en matière d'appartenance nationale. Celle-ci se focalise tout particulièrement sur les manifestations de soutien à l'équipe d'Algérie dans le cas français, comme un révélateur des fractures encore ouvertes dans l'ancienne métropole par la guerre d'indépendance (1954-1962). Les sifflets entendus lors de la Marseillaise, l'hymne national français, au Stade de France lors d'un match opposant la France et l'Algérie le 6 octobre 2001 suscitent ainsi une forte polémique dans les sphères politiques et médiatiques – réactivée du reste lors d'un match France-Maroc en 2007 et France-Tunisie en 2008, à l'issue duquel Nicolas Sarkozy, alors président de la République, va jusqu'à exiger l'annulation immédiate de la rencontre en pareil cas à l'avenir². Mais ce ne sont pas que les manifestations d'hostilité à l'égard des symboles de la nation française qui crispent certains esprits, les célébrations de rue en cas de victoire d'une équipe étrangère, et tout particulièrement l'Algérie, où sont agités les drapeaux du pays concerné, sont de même fortement stigmatisées, interprétées comme des marques d'hostilité à l'égard de la France de la part de « faux supporters » opportunistes. Or, les rares enquêtes sur le sujet mettent en évidence, là encore, la diversité des manifestations et facteurs de ce soutien au pays des ancêtres, et suggèrent d'inverser la focale en suggérant que ces projections com-

2 Gil Bousquet, « France – Tunisie. Vive polémique autour des sifflets », *La Dépêche*, 16 octobre 2008.

plexes, comme les actes violents commis par une minorité de casseurs, expriment avant tout un vécu des inégalités et discriminations entretenant une défiance à l'égard des autorités hexagonales (Cos et Talpin 2014). Une enquête ethnographique auprès d'une famille ivoirienne ayant fui la guerre dans ce pays une quinzaine d'années auparavant et dont l'un des fils participe à la Coupe du monde de 2014 au Brésil dans l'équipe de Côte-d'Ivoire montre également comment l'attachement au pays d'origine à travers le football n'entrave en rien l'inscription sociale et professionnelle dans la société d'accueil et peut même au contraire la favoriser (Nazareth 2014).

LE FOOTBALL COMMUNAUTAIRE DES IMMIGRÉS POLONAIS DU NORD DE LA FRANCE (ANNÉES 1930)

Aussi intéressantes soient-ils, en ce qu'ils permettent de déconstruire le simplisme du sens commun, ces travaux présentent néanmoins la limite de se focaliser sur l'élite footballistique, laissant ainsi de côté l'essentiel de la pratique par les « amateurs ». Plusieurs recherches permettent cependant de combler en partie cette lacune, en s'intéressant aux relations entre football et immigration à une échelle plus locale en montrant la variabilité spatiale et temporelle du phénomène. Olivier Chovaux a ainsi étudié le cas des immigrés polonais dans le Nord de la France, amenés notamment pour travailler dans les mines de charbon. Du fait de sa proximité avec l'Angleterre, mais aussi de la prégnance du « paternalisme industriel sportif », la région est un

lieu pionnier du développement de la pratique du football dans l'Hexagone et l'on y trouve précocement la présence de joueurs étrangers, notamment anglais ou belges, dans les équipes les plus performantes, avant même l'instauration du professionnalisme en 1932, dans une logique d'« importation de la technicité » elle-même animée par une croyance tenace dans l'existence de « styles nationaux ». A partir des années 1930, le ballon rond cesse d'y être un simple reflet des vagues d'immigration successives pour devenir un véritable « moyen d'intégration, particulièrement performant ». Celui-ci offrait alors non seulement une voie de reconnaissance sociale aux joueurs d'origine populaire et étrangère, mais contribuait également à l'acculturation des nouveaux arrivants par contact avec les autochtones, ce qui aurait pour effet l'atténuation de la xénophobie. On peut penser tout d'abord à la phase la plus visible de ce processus, à savoir l'« invention » de la figure du « footballeur minier », c'est-à-dire la détection de jeunes joueurs talentueux parmi les populations ouvrières immigrées qui étaient alors dispensés du travail de la mine pour se consacrer exclusivement au football et contribuer ce faisant à une « culture d'intégration par le football » en permettant de fondre les identités immigrées et ouvrières, non sans arrières-pensées patronales visant ainsi la pacification des rapports sociaux. Le cas du Racing Club de Lens fondé en 1906 par les dirigeants des Houillères incarne ainsi toute l'ambiguïté de ce processus (Fontaine 2010), même si des enquêtes restent à mener pour saisir les effets concrets de telles entreprises sur les populations ouvrières

et immigrées, notamment via le supportérisme qui commence à se populariser – dans tous les sens du terme – dans les années 1920. Tandis que certains travaux pointent l'importance de la pratique du « football de rue » où se mélangent les jeunes français et étrangers, notamment polonais – qui représentent près des trois quarts de la population étrangère de la région en 1936 –, à la sortie de l'école ou de la mine (Ponty 1995), la pratique se structure avec la création continue de nouveaux clubs et l'institutionnalisation de compétitions aux calendriers coordonnés. La communauté polonaise s'organise cependant de son côté en développant son propre réseau d'associations à vocation sportive et culturelle, à commencer par l'Union polonaise de football, créée en 1924, qui organise son propre championnat, rapidement constitué d'une trentaine d'équipes. S'il s'agit par là de préserver une identité culturelle en situation migratoire, cela ne doit pas être perçu comme le signe d'un repli sur soi, d'autant que la majorité des footballeurs polonais dans le bassin minier pratique alors au sein des clubs de la Fédération française de football association, dont les moyens sont abondés par les compagnies des mines. S'il ne constitue qu'une parmi de nombreuses autres activités, il ne faut cependant pas négliger l'existence d'un processus d'intégration dans et par le football comme l'illustre ce cas, qui est du reste davantage le fait des intéressés et des logiques sportives que d'une politique volontariste des dirigeants de ce sport.

Ce phénomène est corroboré par d'autres travaux portant sur d'autres périodes et d'autres communautés d'origine étrangère. C'est le cas par exemple des immigrés portugais étudiés par Victor Pereira (2017) à partir d'une enquête historique et ethnographique. Alors que des clubs « portugais » ont été créés par les immigrants dès le début du XXe siècle, ce n'est le cas en France qu'à partir des années 1960, à quelques exceptions près, alors même que, comme on l'a vu, d'autres communautés – polonaise, mais aussi espagnole, italienne ou suisse – avaient créé « leurs » clubs dès l'entre-deux-guerres. Cela tient en fait tout simplement au fait que l'immigration portugaise en France, jusque-là réduite, connaît une expansion considérable durant ces années-là. Mais cela tient aussi à l'activisme des autorités portugaises qui favorisent la création de clubs de football, considérant cette activité comme un moyen de dépolitiser les émigrés, et notamment les éloigner de la propagande communiste, alors même que simultanément la dictature de l'*Estado novo* se montre très méfiante à l'égard du ballon rond au Portugal même. Le régime suscite ainsi la création d'une Association nationale des Portugais de France (ANPF) qui met sur pieds plusieurs équipes et instrumentalise ce sport pour défendre l'Empire colonial. Dans la pratique toutefois, la majorité des clubs de football communautaires sont créés par des travailleurs portugais récemment arrivés en France et sont moins motivés par une recherche d'entre-soi que

par le rejet des clubs existants, du fait que la Fédération française de football limite alors à deux le nombre d'étrangers autorisés par équipe dans ses compétitions. Les trois quarts des équipes « portugaises » sont implantés en dehors de la région parisienne, alors même que celle-ci concentre la majorité des immigrants de ce pays. L'auteur explique ce paradoxe par le fait qu'un même club puisse abriter plusieurs équipes. On pourrait cependant émettre également une autre hypothèse : à savoir que le sas d'intégration offert par la pratique du football s'avérerait plus nécessaire dans les territoires périphériques, villes moyennes et campagnes que dans les grandes métropoles comme Paris. Le chercheur pointe cependant que le choix de se constituer en association plutôt que de jouer de manière informelle est révélateur d'un souci de s'intégrer dans la société d'accueil en se confrontant à d'autres équipes locales, ce que confirme du reste le fait que, contrairement au cas polonais vu précédemment, les immigrants portugais ne créent pas leur propre système compétitif. En dépit des brimades xénophobes dont ils sont régulièrement l'objet, le football leur offre en effet un terrain sur lequel ils peuvent tenir tête, voire vaincre les « Français » et ainsi « suspendre, le temps d'une rencontre, l'infériorité sociale et symbolique dans laquelle ils se trouvent » (*Ibid.* : 64). Les immigrants portugais constituent ainsi selon, Victor Pereira, le football en « marchandise culturelle » qui permet de se valoriser, d'autant que c'est l'un des rares domaines où le pays brille sur la scène internationale durant la dictature salazariste. De par les interactions qu'il favorise, il leur procure également un « capital social » mobilisable

dans leurs activités économiques et leur vie quotidienne. Il favorise enfin la transmission générationnelle entre pères et fils et le maintien d'un lien avec le pays d'origine, sur lequel certaines firmes portugaises ont du reste su capitaliser pour étendre leurs activités en France, créant un véritable « marché de la *Saudade* ». L'historien pointe enfin qu'au fil des décennies, les dizaines de clubs portugais ont su se maintenir tout en s'ouvrant au reste de la population et en s'inscrivant dans les politiques publiques sportives. Le cas de Lilian Thuram, artisan majeur de la victoire française au Mondial 1998, qui a débuté le football au *Club sportif et culturel des Portugais de Fontainebleau*, créé en 1971 et qui accueillait plus largement tous les enfants du quartier populaire adjacent, est ainsi exemplaire, tout comme, a contrario, celui d'autres joueurs de l'équipe de France, fils d'immigrés portugais, comme Robert Pirès ou Antoine Griezman, qui ont fait leur apprentissage hors de tels clubs. Ces clubs de football ont joué, et peuvent encore jouer, selon l'historien, le rôle d'espaces protecteurs et de lieux d'apprentissage à la vie dans la société française, pour les immigrés portugais, à l'instar de ce que de nombreux travaux ont pu montrer à propos des groupements ouvriers à la fin du XIXe siècle, ou ce qu'ont également mis en évidence les travaux des sociologues de l'école de Chicago aux États-Unis (Thomas et Znaniecki 1998 ; Grafmeyer et Joseph 1990). Cependant, l'auteur pointe également plusieurs limites à ce processus d'intégration : d'abord, les femmes en sont largement exclues, ou pire, voient la division traditionnelle des tâches renforcée, car elles doivent assurer le travail domestique tandis que les hommes jouent, et même entre-

tenir leurs tenues, rendant en cela possible l'investissement sportif. Ensuite, l'identité ouvrière est-elle également reléguée, comme en témoignent le nom des associations, ce qui participe à la dépolitisation recherchée par les autorités portugaises et confirmée par les rapports de surveillance de leurs homologues françaises. Enfin, ce sont également les identités régionales qui sont effacées dans les noms des clubs, qui se réfèrent systématiquement au Portugal comme s'il constituait un lieu homogène. Le football participe ainsi à l'entretien du sentiment national, cette « communauté imaginée » (Anderson 1983), et à son extension parmi la diaspora.

ÉTUDIER LE FOOTBALL COMMUNAUTAIRE DANS L'ALSACE ACTUELLE, ENTRE REJET ET INTÉGRATION

On peut signaler pour finir une enquête sociologique portant sur le football communautaire en Alsace, une région frontalière de l'Allemagne dans l'est de la France, qui pointe une série de questions méthodologiques intéressantes en plus de résultats corroborant pour la période contemporaine des constats antérieurement établis (Gasparini et Koebel 2017). Dans cette région où la proportion d'immigrés est estimée à 10 % de la population, soit un taux supérieur à la moyenne nationale, et dont la composition se distingue par la forte présence de personnes originaires de Turquie (plus du tiers de la communauté turque en France), la Ligue régionale de football amateur fait état depuis le début des années 2000 d'une augmentation des demandes d'affiliation de clubs émanant d'associations

culturelles ou religieuses turques jusque-là sans objet sportif. Les chercheurs entendent ainsi saisir les logiques sous-jacentes à l'existence d'un football « communautaire », non sans s'interroger sur le sens même de cette expression. Dans un premier volet quantitatif mené à partir des fichiers de la Ligue d'Alsace de football amateur, ils s'emploient à repérer les licenciés d'origine étrangère parmi ceux âgés de 16 ans et plus, en se basant sur leurs prénoms³, les clubs affichant une dénomination à « consonance communautaire » - qui ne sont que 16 sur un total de 578 et sont concentrés dans trois centres urbains. Les auteurs établissent plusieurs constats : une tendance des clubs à dénomination communautaires à accueillir des joueurs d'origines nationales de plus en plus variées, une certaine dissémination des joueurs aux prénoms d'origine étrangère dans les autres clubs⁴, mais aussi une forte corrélation entre la proportion de ces joueurs et la taille de la commune, qui ne reflète pas seulement la concentration des immigrants dans les agglomérations mais suggèrent également l'existence de mécanismes de rejet plus forts en milieu rural ayant pu motiver la création de clubs « communautaires » qui s'y concentrent, d'après les auteurs. Ils pointent en

3 Méthode onomastique commune dans les recherches de ce type malgré les approximations, car la Constitution française interdit tout recensement à base ethnique ou religieuse et ne reconnaît que la distinction entre Français et étrangers

4 Seule une vingtaine d'entre eux dépasse les 50 % de joueurs à prénoms d'origine étrangère et sont significativement situés dans des quartiers populaires de grandes agglomération où les populations immigrées sont concentrés.

revanche une présence importante des prénoms étrangers parmi les arbitres (autour de 30 %) et à l'inverse une faible présence parmi les dirigeants (moins de 10 %), signes respectivement d'intégration institutionnelle et de subordination. Les femmes d'origine étrangère sont en outre très sous-représentées, tant parmi les joueuses que les dirigeantes, bien plus encore que leurs homologues masculins, ce qui corrobore le caractère très genré de l'intégration par le football. Ils notent enfin que plus de 60 % des licenciés de *futsal* portent un prénom à consonance étrangère, suggérant que celui-ci constituerait une pratique refuge. Cette hypothèse est corroborée par le deuxième volet, qualitatif, de l'enquête qui s'appuie sur des entretiens auprès d'un dirigeant, d'un joueur et de l'entraîneur de l'un des deux clubs « communautaires » turcs. Leurs témoignages font en effet tous état d'expériences répétées de rejets à caractère raciste et d'injustices vécues – leur club, bien qu'étant le meilleur de la ville sur le plan sportif, bénéficie d'un support matériel moindre que d'autres de la part de la municipalité. Les auteurs en concluent que l'existence de clubs « communautaires » ne peut se comprendre qu'en étudiant l'ensemble de l'« espace sportif associatif local » et en tenant en compte du contexte socio-économique. Ils insistent sur le « paradoxe du football amateur », lieu de métissage et brassage culturel et simultanément d'un regroupement communautaire, qui quoique minoritaire, est révélateur des discriminations et des difficultés socio-économiques dont font l'objet les populations d'origine immigrée en France. Le football peut se faisant être source de valorisation et de compensation des échecs essuyés dans d'autres

sphères (école, emploi, etc.) et peut aussi favoriser l'accumulation d'un « capital social » pouvant faciliter l'obtention d'un stage ou d'un emploi, notamment dans le tissu entrepreneurial « communautaire ». Les auteurs soulignent pour finir que la focalisation sur le « communautarisme » supposé des populations minoritaires occulte celui, plus intense, des populations autochtones, comme l'indique le taux non négligeable des clubs dont 100% des licenciés portent un prénom à consonance française, notamment en milieu rural.

FOOTBALL ET COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES : MAINTIEN ET ORGANISATION DES SOCIABILITÉS LOCALES

A trop associer communauté et immigration en France, on tend justement à perdre de vue le sens originel du premier terme : celui de la communauté villageoise. Celui-ci est néanmoins au centre de certains travaux, comme l'ethnographie devenue classique du club de Voutré, petite ville de moins de 1000 habitants situé entre Laval et Le Mans, dans l'Ouest de la France (Faure 1989). Jean-Michel Faure y montre ainsi comment celui-ci joue un rôle crucial dans les sociabilités villageoises dont il constitue un véritable « principe organisateur ». Fondé par les ouvriers carriers locaux, ce qui s'appelait originellement le « Club de la Kabylie » - du nom de la région d'Algérie dont provenait originellement la majorité d'entre eux - participe à la séparation nette - et même l'affrontement - entre le monde de ces derniers et celui des paysans autochtones, qui se réfracte dans la politique locale. « L'osmose entre la car-

rière, le football et l'organisation de la vie collective ne s'est jamais démentie » au fil des décennies, observe le sociologue, qui pointe que politique, religion, situation sociale et football sont indissociables à l'échelle locale. L'équipe du C.A. Voutré, qui intègre désormais d'autres professions que les carriers – petits commerçants, instituteurs, etc. – et compte plusieurs membres au Conseil municipal, est ainsi traitée comme une métonymie du village et charrie sa réputation de « rouge » à l'extérieur, ce qui contribue en retour à forger son identité locale par opposition à celle des autres villages alentours. Ses matchs permettent enfin à celle-ci de s'exprimer avec passion, tout en favorisant des moments privilégiés de sociabilité, notamment autour de la buvette. On peut noter au passage que la question migratoire semble totalement effacée derrière d'autres marqueurs identitaires – socio-professionnels et politiques – à l'échelle locale. L'auteur pointe cependant un effet plus ambigu sur le plan politique car en dépit de l'image de « rouge » qui lui est associé, le club de football est en fait un lieu d'évitement de la politique dans les discussions, chacun gardant ses opinions pour soi comme pour prévenir toute situation conflictuelle en dehors du jeu.

Dans un autre registre, Nicolas Renahy (2001 ; 2005) montre également l'importance du football dans l'intégration locale à travers le cas du village bourguignon dont il est lui-même originaire. Parti pour effectuer ses études de sociologie, le chercheur revient s'y installer pour son travail de thèse visant à prendre à contre-pied la focalisation actuelle des médias comme du monde acadé-

mique sur les « jeunes de banlieue » en milieu urbain. Il prend ainsi sa licence au club de football local en même temps qu'un emploi à l'usine et mène son enquête auprès des « gars du coin » qui ont en commun d'être enracinés là - ce qui n'empêche pas certains de descendre de parents immigrés. Tandis que le village a perdu plus d'un tiers de sa population depuis le milieu des années 1970 des suites de la fin des « Trente glorieuses » et de la crise industrielle qui l'accompagne, le club s'est autonomisé de l'entreprise à laquelle il appartenait initialement. De même, il compte de moins en moins d'ouvriers et même d'habitants du village, mais continue à s'affirmer comme le représentant de l'identité locale, une identité ouvrière, qu'il perpétue symboliquement en dépit de l'installation d'un chômage de masse. Cela se joue durant les matchs du dimanche qui rythment la sociabilité locale et l'enthousiasme de la centaine de supporters qui accompagnent le club en déplacement, mais aussi par les footings de l'équipe à l'entraînement qui suivent le tracé des défilés traditionnels de toutes sortes en passant devant pratiquement toutes les habitations. Le football opère ainsi un « dépassement symbolique » de la crise du monde rural et ouvrier selon le chercheur, permettant du reste l'affirmation d'une virilité conservée en dépit de la perte de statut socio-économique, à travers la mise en scène d'un « corps masculin agissant », et permet de conserver une estime de soi en même temps que la communauté locale, dont la principale ressource reste le « capital d'autochtonie » (Retière 2003), attaché au fait d'« être d'ici », qui ne compense cependant qu'imparfaitement les maux liés à la crise.

CONCLUSION

S'il importe de prendre du recul des discours portant sur l'« intégration par le sport » (Gasparini 2008) qui sont mis en avant par certains responsables politiques à propos des immigrés et de leurs enfants et érigent la pratique sportive comme un lieu d'inculcation de règles et valeurs dont ils seraient soi-disant dépourvus tout en omettant de traiter les causes plus structurelles de leurs difficultés, nombreux sont les travaux qui suggèrent, en France comme ailleurs, que le football constitue à la fois un miroir et un facteur privilégiés des processus d'intégration, dont il s'agit cependant de noter tout à la fois la polysémie, le caractère relationnel⁵ et l'ambivalence. Ces recherches socio-historiques battent en brèche l'opposition persistante entre « communauté » et « société » et font plus que suggérer que ces deux types de liens sociaux vont en réalité de pair, quoique de manières complexes et diverses selon les contextes. Il s'agit de continuer l'exploration de ces processus notamment à travers le prisme du football, et outre les terrains déjà balisés mais dont l'étude peut être approfondie et reprise sous d'autres angles, il en est d'autres que l'on peut investir tout en comparant les uns et les autres. La dialectique entre communautarisation et sociétisation pourrait être ainsi mobilisée pour étudier

5 Comme pour bien d'autres activités, il faut être au moins deux (groupes) pour (s')intégrer : les nouveaux venus (*outsiders*) et les « établis » (*established*) et l'issue dépend en premier lieu de ces derniers (Elias et Scotson, 1965).

des questions aussi variées que les modalités de football adapté (en fauteuil, ceci-foot, etc.) pour les personnes en situation de handicap ; la manière dont les clubs LGBT peuvent constituer des « territoires rassurants » à même de favoriser la pratique, notamment féminine (Le Blanc 2019) ; le rôle particulier du football en milieu carcéral (Sempé et Bodin 2015) ; les usages du football dans le travail social, et notamment pour accompagner les personnes sans-abri (Danneau 2014) ; mais aussi pour saisir les ressorts de la politisation improbable de footballeurs de haut niveau (Guéry et Martinache 2022a) ou de groupes de supporters anti-fascistes à partir de « traditions inventées » (Guéry et Martinache 2022b). La liste n'est pas exhaustive mais constitue avant tout une invitation à poursuivre les recherches de ce type qui prennent le football au sérieux tout en s'efforçant de saisir la complexité et l'ambivalence des logiques sociales à l'œuvre. Un chantier d'autant plus important que l'on voit de nouveau se développer en France une panique morale autour de l'utilisation présumée de certains clubs de football comme cellules de radicalisation et recrutement de potentiels terroristes islamistes, non sans certains amalgames (Chapitiaux et Terral 2024). Un renouvellement de certaines obsessions du républicanisme français, qui laisse à penser que, tel un ballon, l'histoire sociale tourne souvent en rond.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, Benedict. 1983. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London: Verso.

BEAUD, Stéphane. 2011. *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*, Paris: La Découverte.

BEAUD Stéphane et Gérard Noiriel. 1990. “L’immigration dans le football”. *Vingtième Siècle*, 26: 83-96.

BOUSQUET, Gil. 2008. “France - Tunisie. Vive polémique autour des sifflets”. *La Dépêche*, 16 out. <https://www.ladepeche.fr/article/2008/10/16/481989-france-tunisie-vive-polemique-autour-des-sifflets.html>

CHAPITAUX, Médéric et Philippe Terral. 2024. “Islamisme et sport : entre invisibilité, amalgame, stigmatisation et protéiformité de la menace”. *Hérodote*, 192 : 129-144.

COLLIOT-THELENE, Catherine. 2019. “La notion de ‘communauté’ chez Max Weber : enjeux contemporains”. *Cahiers de philosophie de l’université de Caen*, 56 : 35-56.

COS, Raphaël et Julien Talpin. 2014. “Le ‘supporter de l’Algérie’ et ses doubles Enjeux locaux de la coupe du monde à Roubaix”. *Savoir/Agir*, n° 30(4) : 47-55.

DANNEAU, Benoît. 2014. “Les personnes sans abri et le football : entre pratique sportive et accompagnement social”. *Informations sociales*, 182 : 134-140.

DULONG, Renaud. 1978. *Les Régions, l'État et la société locale*. Paris : Presses Universitaires de France.

DURKHEIM, Emile. 1967. *Les Règles de la méthode sociologique*. Paris : Alcan [1ère éd. : 1894].

DURKHEIM, Emile. 1893. *De la Division du travail social*. Paris : Alcan.

ELIAS, Norbert et John Scotson. 1965. *The Established and the Outsiders*, London: Franck Cass & Co.

FAURE, Jean-Michel. 1989. “Les ‘fouteux’ de Voutré”. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 80 : 68-73

FONTAINE, Marion. 2010. *Le Racing Club de Lens et les « Gueules noires », essai d'histoire sociale*, Paris : Les Indes savantes.

GASPARINI, William. 2008. “L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective”. *Sociétés contemporaines*, 69 : 7-23.

GASPARINI, William et Michel Koebel. 2017. “Le football communautaire : enquête dans les clubs alsaciens, France”. *Sciences de la société*, 101 : 144-167.

GIULIANOTTI, Richard et Roland Robertson. 2004. “The Globalization of Football: A Study in the Glocalization of the ‘Serious Life’”. *British Journal of Sociology*, 55(4) : 545-568.

GRAFMEYER, Yves et Isaac Joseph (org.). 1990. *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris: Aubier.

GUÉRY, Valentin et Igor Martinache. 2022a. “Le sportif, le politique et le médiatique Vikash Dhorasoo, un habitus clivé pris dans la logique des champs”. *Politiques de communication*, 19 : 189-223.

GUÉRY, Valentin et Igor Martinache. 2022b. “From Red Star to red poster: the multiple lives of Rino Della Negra”. *Presentation at the 6th RERIS Congress*, Warsaw, September 27th.

LE BLANC, Antoine. 2019. “Construire des territoires rassurants : l'exemple du sport LGBT en région parisienne”. *L'Information géographique*, 83(3) : 39-61.

LESTRELIN, Ludovic. 2011. *L'Autre public des matchs de football*, Paris : éd. de l'EHESS

MOHAMMED, Marwane et Julien Talpin (org.). 2018. *Communautarisme ?* Paris : Presses Universitaires de France.

NAZARETH, Cyril. 2014. “Un match des Éléphants dans une famille ivoirienne de footballeurs Supporter le fils aîné à distance”. *Savoir/Agir*, n° 30(4) : 37-45

NOIRIEL, Gérard. 1988. *Le Creuset français*, Paris : Seuil.

PEREIRA, Victor. 2017. "Football, identité et culture : Le football parmi les Portugais et leurs descendants en France". *Interdisciplinary Journal of Portuguese Diaspora Studies*, 6 : 55-77.

PLOUVIEZ, Mélanie. 2013. "Le projet durkheimien de réforme corporative : droit professionnel et protection des travailleurs. *Les Études Sociales*, 157-158 : 57-103.

PONTY, Janine. 1995. *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris : Autrement

RENAHY, Nicolas. 2001. "Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier". *Ethnologie française*, 31 : 707-715.

RENAHY, Nicolas. 2005. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La Découverte.

RETIERE, Jean-Noël. 2003. "Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire". *Politix*, 63 :121-143.

SALLE, Loïc et Jean Brehon. 2020. "La radicalisation dans le sport au prisme de la sociologie de Norbert Elias : des commérages aux logiques de l'exclusion". *Staps*, 128 : 61-79.

SEMPÉ, Gaëlle et Dominique Bodin. 2015. "Homo-sociabilité et (auto)exclusion en prison pour hommes. Usages sociaux du sport et divisions de l'espace". *Espaces et sociétés*, 162 : 79-93

THOMAS, William et Florian Znaniecki. 1998. *Le paysan polonais en Europe et en Amérique*, Paris : Nathan [éd. or. : 1919].

TÖNNIES, Ferdinand. 2010. *Communauté et société*, Paris : Presses Universitaires de France [éd. or. : 1887].

TREMOULINAS, Alexis. 2008. “La construction locale d’un ordre social : Négociations de parties de football. *L’Année sociologique*, 58 (2) : 267-298.